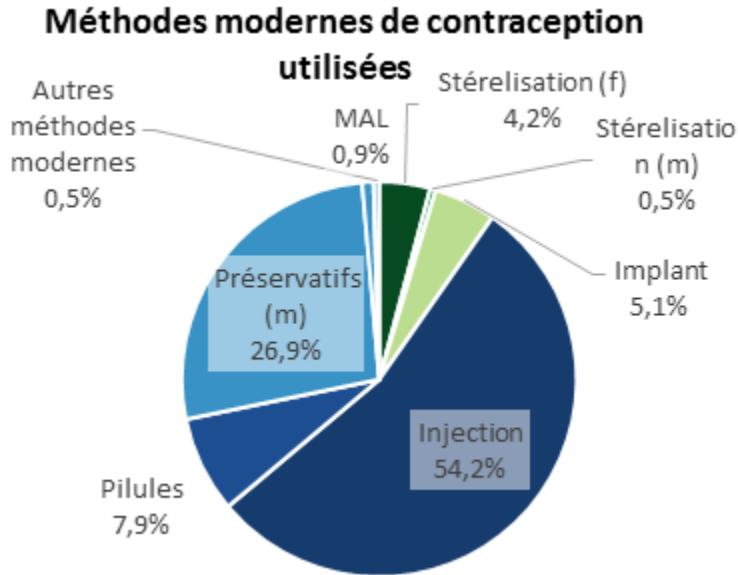


Haiti

Actions pour l'accélération



Aperçu d'Haïti



Stage 2: Growth
 Length of period and speed of growth varies; but there is potential for rapid acceleration.

TPCM (Toutes les femmes vs Femmes mariées) (année)	24% vs. 35% (2017)
TPCM/TPC cible de FP2020	
Besoin non satisfait (Femmes mariées)	36%
Demande satisfaite (Femmes mariées)	50%
*Track 20	

Priorités du Haïti

1. *Élargissement de la gamme des méthodes de contraception disponibles et renforcement de l'utilisation des méthodes de longue durée*
2. *Mise en place du Comité Inter Ministériel pour permettre l'accès des jeunes et adolescents aux services de Santé Sexuelle et de la Reproduction*
3. *Provision d'une enveloppe pour l'achat des intrants PF dans la rubrique « achat intrants » du budget du MSPP*
4. *Déploiement des équipes mobiles départementales pour atteindre les populations dispersées*

1. **Priorité n° 1 : Élargissement de la gamme des méthodes de contraception disponibles et renforcement de l'utilisation des méthodes de longue durée**

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.1. Révision des normes nationales PF en incluant un module sur les soins respectueux	Ministère de la Santé / SHOG						
1.2. Apport en intrants	UNFPA / USAID						
1.3. Mobilisation de ressources financières	MSPP						
1.4 Harmonisation des ressources financières	UNFPA /USAID						
1.5 Identification d'une ou plusieurs ressources humaines au MSPP responsable de la gestion des données en PF à l'état brut au niveau du système national	MSPP UNFPA						
1.6 Renforcer la mise en œuvre du Plan Stratégique Jeunes et Adolescents	MSPP						
1.7 Présentation du dossier pour obtention du permis d'importation du DMPA-SC	Ministère de la Santé Publique						
1.8 Addition du DMPA-SC dans les nouvelles normes PF	Ministère de la Santé Publique						
1.9 Quantification des besoins en DMPA-SC	Ministère de la Santé Publique						
1.10 Disponibilité du DMPA-SC	MSPP, USAID, UNFPA						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.11. Développer un modèle d'une liste de vérification, pour l'assurance du partage d'information sur les conseils et services de PF sur toute la gamme des méthodes de contraception moderne, à travers une approche libre et informée.	S-FP2020 GARY						

1.12. Partage du modèle (action 1.11) et conversation avec les points focaux.	S-FP2020 GARY						
1.13 Partage des fiches techniques sur les produits contraceptives (inclus DMPA-SC), inclus dans les paquets SR (réponses d'urgence)	S-FP2020 H						

Priorité n° 2 : Mise en place du Comité Inter Ministériel pour permettre l'amélioration l'accès des jeunes et adolescents aux services de Santé Sexuelle et de la Reproduction

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.1. Suivi avec la Haute Autorité Sanitaire, (Directeur général et Ministre)	Ministère de la Santé						
2.2. Exposé des motifs au Conseil des Ministres	Ministère de la Santé et partenaires						
2.2. Mise en place du mécanisme GFF pouvant offrir une nouvelle opportunité avec intégration de la PF dans le cas d'investissement du GFF	Ministère de la Santé						
2.4 Création d'une plateforme intersectorielle en appui à la santé des jeunes et ado	Ministère de la Santé et Ministère de la Jeunesse						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.5. Relier Haïti aux autres pays du GFF qui ont intégré avec succès les questions de SDRS chez les ados/jeunes dans leurs dossiers d'investissement	S-FP2020 GARY						

Priorité n° 3 : Provision d'une enveloppe pour l'achat des intrants PF dans la rubrique « achat intrants » du budget du MSPP

Actions des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1. Discussions avec les directions concernées des Ministères de la santé et des finances	Ministère de la Santé						
3.2. Transmission du rapport de l'exercice annuel de quantification des intrants	Ministère de la Santé						
3.3. Estimation de l'enveloppe allouée	Ministère de la Santé						

NB : L'organisation actuelle du budget national ne permet pas d'avoir une rubrique « achat intrants PF » à partir du document national. Il faudra l'inclure au niveau du budget alloué au MSPP pour l'achat des médicaments et intrants.

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1.							
3.2.							

Priorité n° 4 : Déploiement des équipes mobiles départementales pour atteindre les populations dispersées

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier (Soulignez la période allant du trimestre du lancement au dernier trimestre)					
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.1. Assurer l'approvisionnement des équipes mobiles en intrants et accessoires	Ministère de la Santé / USAID UNFPA						
4.2. Mobilisation des ressources pour le fonctionnement des équipes départementales	Ministère de la Santé / USAID UNFPA						
4.3 Promotion du DUI en PFPP/PFPA	Ministère de la Santé Publique						
4.4 Assurer la disponibilité des intrants de PF à tous les échelons du système	Ministère de la Santé/USAID/UNFPA						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier (Soulignez la période allant du trimestre du lancement au dernier trimestre)					
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.5. Pratique à haut impact : fournir des informations sur le PFPP y compris la PF immédiate du post-partum, la PF après avortement et l'intégration des services de PF et de vaccination pour discuter. Établir des liens avec des partenaires et autres points focaux qui pourraient soutenir vos efforts.	S-FP2020 PHI						
4.6. Fournir les directives pour la PF qui observe les droits des femmes, suite à des clarifications avec les points focaux au pays.	S-FP2020 GARY						

Annexe 1

Engagements à la FP2020	
Objectif des engagements	
Engagements au niveau politique	<ul style="list-style-type: none"> ● La création d'un comité interministériel œuvrant dans la santé de la reproduction. Ce comité va impliquer les ministères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère à la Condition féminine et aux droits de la Femme, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, le Ministère à la Jeunesse, aux sports et à l'action civique, le Ministère des Affaires sociales. Ces entités se rencontreront sur une base trimestrielle en fonction des Termes de Référence validés. ● Le suivi sera assuré par le Ministère de la Santé Publique. ● Le Gouvernement Haïtien s'engage à établir un cadre légal pour le droit à la Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents.
Engagements au niveau financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Haïti s'engage à intégrer une ligne budgétaire dans le budget du Ministère de la Santé Publique afin d'accroître les ressources allouées à la Planification Familiale et Santé de la Reproduction. ● Le Gouvernement Haïtien s'engage à contribuer un montant progressif jusqu'à hauteur de 5% du coût d'achat des produits contraceptifs d'ici 2020.
Engagements au niveau des programmes	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation du continuum de soins en santé maternelle en consolidant la Contraception du Post partum, la Contraception du Post abortum, et en renforçant les liens de la PF avec les programmes de VHI/SIDA, de vaccination. ● Augmentation des services au niveau des populations dans les zones difficiles d'accès en priorisant l'approche « Service Mobile de Proximité » pour l'offre de toute la gamme de méthodes modernes (LARC & PM), au niveau communautaire, avec l'appui des ASCP. ● Réduire de 10% le taux de besoins non satisfaits et augmenter de 10% le taux de prévalence contraceptive à partir des données de EMMUS VI à venir.